

La Main qui Parle

DOSSIER DE CANDIDATURE

« **LA VIE DE CHATEAU** »

samedi 20 et dimanche 21 Mai 2017 de 10h à 18h

Parc du Château de Lanoux, 09130

Nom :.....

Prénom :.....

sigle/marque :.....

e-mail :.....

site web/blog :.....

adresse :.....

code postal :.....

ville :.....

● Activité exercée :.....

● statut :.....

– Professionnel (précisez : chambre des métiers, chambres des commerces, maison des artistes, couveuse... avec justificatifs)

– association (joindre les statuts et précisez l'objet de l'association, document INSEE)

● Brève description des créations exposées, du procédé de fabrication et des tarifs :

.....
.....
.....

- Participation financière = 30 euros pour 9m².

nous contacter pour un espace particulier.

Merci de décrire votre stand, en spécifiant les dimensions(angle possible ou pas...etc...)

.....
.....
.....

● Votre dossier de candidature doit impérativement contenir :

- les deux pages du dossier de candidature complétées
- le contrat de participation daté et signé
- un chèque de **30 euros** à l'ordre de **LA MAIN QUI PARLE**
- une copie du numéro d'immatriculation
- une copie de l'attestation d'assurance professionnelle
- 5 photos des créations exposées (possibilité de les envoyer par email à l'association : lamainquiparle09@gmail.com)

LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE EXPEDIE AU PLUS TARD

LE 10 Avril 2017

(le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

fanny tamburello

Badassac

09130 Pailhès

!!! tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte par le comité de sélection !!!

Si vous êtes retenus, vous recevrez un e-mail de confirmation de la prise en compte de votre candidature ; la sélection des exposants aura lieu mi avril .

Rappel des conditions de participation à LA VIE DE CHATEAU :

Vous exposez uniquement des pièces de votre création*

-votre production doit être de pièces uniques ou de petites séries

-la fabrication de vos pièces doit être artisanales

-vos créations doivent être originales (entendez : non copiées)

-vous devez mettre en avant une démarche créative qui vous est propre.

-vous êtes tenu de décorer votre stand et de mettre en valeur l'esprit festif et convivial du marché.

-tous les dossiers de candidature devront présenter clairement **UN** créateur/artisan et quelques exemples de pièces qu'il compte vendre sur le marché.

-Compte tenu du tarif demandé, les partages de stands ne sont pas autorisés.

-Pour des questions de législation, nous ne sommes en mesure d'accueillir que des artistes, artisans, créateurs **PROFESSIONNELS**.

-L'organisation du marché est assurée par les bénévoles de l'association la main qui parle et des ateliers du château .

-L'association ne demande aucun frais obligatoire d'adhésion aux exposants ; votre soutien et votre coup de pouce sont donc les bienvenus !

L'association La main qui parle et les ateliers du château